

Trudeau
Tucker
Turner
Wahn
Walker

Watson (Châteauguay-
Huntingdon-Laprairie)
Whelan
Winters—124.

attaquer soit hors de cette Chambre et hors de la ville.

Des voix: Quelle honte.

L'hon. M. Hamilton: Le ministre de la Justice est comme un fauve malade. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Rétractez.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je demande à l'honorable député de se rappeler les convenances de cette Chambre et de bien peser ses paroles. Il y en a qui ne sont pas acceptées comme de bonnes expressions parlementaires. J'exhorte le député à ne pas l'oublier.

Des voix: Rétractez.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur l'Orateur, une expression dit que, lorsque les taureaux arrivent dans le pâturage, les veaux et les vaches se rangent dans un coin. Si le ministre de la Justice est insulté par mes remarques, il sait quoi faire. Cet homme, c'est bien clair, se sent blessé d'avoir été attaqué dans cette Chambre.

Une voix: Il se sent persécuté.

L'hon. M. Hamilton: Il se sent blessé parce que ce qu'on lui a dit a froissé sa susceptibilité et il ne songe qu'à mordre à son tour. (*Exclamations*) Il oublie dans tout ce tumulte celui qui a commencé tout cela.

Des voix: Nielsen.

L'hon. M. Hamilton: Lorsque le ministre de la Justice était dans l'opposition, il a fait certaines déclarations gratuites et, maintenant qu'il est au gouvernement, il subit les conséquences de ses paroles inconsidérées; il ne peut riposter comme un homme; il se mord les lèvres comme un fauve atteint de la rage. (*Exclamations*) Mais si une bête sauvage a la rage...

M. Nielsen: On lui donne le coup de grâce.

L'hon. M. Hamilton: ... et mord tout ce qu'il voit, si elle s'approche d'une habitation humaine, on lui donne le coup de grâce. Et l'homme qui peut donner le coup de grâce au ministre de la Justice, c'est le premier ministre. Parce qu'un petit monsieur est chatouilleux...

• (8.40 p.m.)

M. l'Orateur: La motion est rejetée.

L'hon. M. Nicholson: J'ai pairé, monsieur l'Orateur; autrement j'aurais voté contre la motion.

M. Cameron (High-Park): Monsieur l'Orateur, j'ai pairé. Si j'avais voté, j'aurais voté contre la motion.

L'hon. Alvin Hamilton (Ou'Appelle): Monsieur l'Orateur, avant que nous nous prononcions sur la motion tendant à l'ajournement du débat, je tentais d'exposer un ou deux points. Je voudrais les reprendre de façon simple. Tout d'abord, la déclaration du ministre de la Justice, en raison de sa nature, rend coupables par association tous les conservateurs siégeant sur la banquette d'avant. C'est du McCarthysme pur et simple. (*Exclamations*) La méthode de McCarthy consistait à demander que son comité soit autorisé à mener une enquête. Il nommait ensuite toute une série de gens soupçonnés et, tant que ces personnes n'avaient pas rendu leur témoignage, elles étaient considérées comme coupables par quantité de gens. En approuvant la conduite du ministre de la Justice, le gouvernement et le premier ministre actuels se sont exposés à être ouvertement accusés de McCarthysme par tous les Canadiens partisans de la liberté.

Mon second argument, à propos de cette question de privilège, c'est que le ministre, de son propre aveu, a déclaré avoir obtenu ce renseignement lorsqu'il était titulaire d'un autre ministère. Il a été seulement dans trois ministères. Il a été ministre associé de la Défense nationale, ministre des Travaux publics et il est maintenant ministre de la Justice. (*Applaudissements*) S'il a constaté quelque chose qui, à son avis, frôlait la trahison lorsqu'il était ministre associé de la Défense nationale, pourquoi n'a-t-il pas parlé? S'il possédait ce renseignement pendant tous les mois qu'il a été ministre des Travaux publics, siégeant avec les autres membres du cabinet, pourquoi n'a-t-il pas parlé? Il est maintenant ministre de la Justice depuis plusieurs mois; il n'a pas encore parlé. Il a préféré attendre que l'homme qu'il voulait